



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
16 février 2022
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique

Cinquième session

Genève, 27-29 avril 2022

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Résumé de la deuxième réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique établi par le Président

Résumé

Le présent document, établi par le Président du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, rend compte des débats ayant eu lieu pendant la deuxième réunion du Groupe de travail, qui s'est tenue les 3 et 4 mai 2021 au Palais des Nations, à Genève, selon des modalités hybrides, à savoir en présence du Président et des représentants du secrétariat de la CNUCED, tandis que tous les autres participants étaient en ligne.

Les membres du Groupe de travail ont examiné les progrès accomplis par les organisations internationales dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, se sont entretenus des activités de renforcement des capacités eu égard au *Manuel pour la production de statistiques sur l'économie numérique 2020*, établi par la CNUCED, et ont débattu des sources de données sur le commerce électronique et l'économie numérique, exclusion faite des études et enquêtes. À la lumière de ces discussions, le Président propose dans le présent document des thèmes possibles pour les prochaines réunions du Groupe de travail, que le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique examinera et sur lesquels il se prononcera à sa cinquième session, prévue du 27 au 29 avril 2022.



Résumé du Président

Ouverture

1. La deuxième réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique s'est tenue les 3 et 4 mai 2021.

2. À la séance d'ouverture, le Groupe de travail a élu à sa présidence le Vice-Directeur et Chef de la Division Économie de l'Office fédéral suisse de la statistique¹. La Directrice de l'Institut dominicain de la statistique a été élu Vice-Présidente/Rapporteuse².

3. Le Président a constaté que l'ordre du jour du Groupe de travail s'inscrivait dans le droit fil du Forum mondial des Nations Unies sur les données qui se tiendrait en Suisse du 3 au 6 octobre 2021. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.
4. Prochaines étapes de la mise en application du *Manuel pour la production de statistiques sur l'économie numérique 2020*, établi par la CNUCED.
5. Utilisation de sources de données autres que les enquêtes en complément des moyens usuels de mesure du commerce électronique et de l'économie numérique.
6. Thèmes à examiner par le Groupe de travail.
7. Adoption du résumé du Président.

4. Le Groupe de travail est convenu que les conclusions de sa deuxième réunion seraient communiquées au Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique, sous la forme d'un résumé établi par son Président à l'issue de la réunion.

5. Dans ses observations liminaires, la Directrice de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED a dit que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) avait montré combien les outils numériques étaient importants pour le maintien des activités sociales et économiques, mais aussi fait ressortir les inégalités entre les pays en matière de préparation au numérique. Pour que ces inégalités disparaissent, les pays avaient besoin de meilleures statistiques sur l'économie numérique, qui leur permettent de disposer d'éléments factuels à partir desquels ils pourraient élaborer des politiques qui les aident à mettre la transformation numérique au service du développement.

Point 3

Progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique

6. Le Groupe de travail a fait le point sur les progrès accomplis par les organisations internationales dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique. Le secrétariat de la CNUCED a donné des précisions concernant les nouvelles données sur la part du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des services fournis par voie numérique dans le commerce international ; l'étude récemment menée par la CNUCED sur l'impact de la pandémie sur le commerce électronique ; l'indice 2020 de la CNUCED sur la relation entreprise-consommateur en ligne. Malgré la dernière progression

¹ M. Livio Lugano.

² M^{me} Miosotis Rivas Peña.

en date du commerce électronique, de grandes disparités persistaient entre les pays et les pays à revenu élevé dominaient les activités de commerce électronique.

7. Un expert a présenté le dispositif actualisé d'aide au passage au numérique (*Going Digital Toolkit*) élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en s'arrêtant notamment sur ses indicateurs relatifs au commerce électronique, au commerce numérique et à l'économie numérique, et sur l'extension de sa couverture géographique. Il a fait observer que les indicateurs relatifs à l'économie numérique avaient été récemment mis en correspondance avec les objectifs de développement durable définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

8. Un autre expert a rendu compte des modifications apportées en 2020 au *Manuel sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies*, établi par l'Union internationale des télécommunications. Il a notamment signalé l'ajout d'indicateurs relatifs au commerce électronique. Il a invité les pays à se reporter à ce manuel pour la planification, l'élaboration et la mise en œuvre d'enquêtes sur les TIC auprès des ménages.

9. Un expert a présenté le manuel sur la mesure du commerce numérique (*Handbook on measuring digital trade*), établi conjointement par l'OCDE, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Fonds monétaire international, et publié en 2020. Fruit des travaux d'un groupe d'experts issus d'organisations internationales, d'organismes nationaux de statistique et de banques centrales, ce manuel établissait les fondements théoriques de la définition du commerce numérique et proposait un dispositif de partage d'informations sur les activités de mesure du commerce numérique actuellement menées, lequel incluait un cadre de notification mettant en correspondance diverses sources de données. Le manuel contenait en outre des exemples qui montraient comment prendre la mesure des opérations effectuées *via* les plateformes d'intermédiation numérique à partir de mégadonnées et d'enquêtes. L'expert a mentionné que l'OMC fournissait une assistance technique à la mesure du commerce numérique et, à la demande de participants, a donné plus de précisions sur ce sujet.

10. Un autre expert a rendu compte de l'enquête de l'Office statistique de l'Union européenne sur l'utilisation des TIC dans les entreprises et le commerce électronique. Cette enquête, engagée en 2021 et toujours en cours, portait notamment sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets et de l'informatique en nuage, et sur les effets de la pandémie. Les enquêtes futures devraient concerner la sécurité des TIC, la robotique, les TIC et l'environnement, et les mégadonnées. L'expert a signalé que le questionnaire-type de l'Office statistique de l'Union européenne figurait dans le nouveau manuel de la CNUCED.

11. Un expert a indiqué que l'Union postale universelle utilisait les données sur les achats et ventes par correspondance pour mesurer le commerce électronique des biens donnant lieu à une livraison physique. L'Union postale universelle se servait des données statistiques postales collectées chaque année auprès de plus de 200 pays et des données à haute fréquence provenant d'échanges d'informations électroniques entre des opérateurs postaux sur des envois. L'expert a souligné qu'il y avait encore à faire pour harmoniser les données et étendre leur couverture.

12. Les discussions qui ont suivi ont permis de mettre en évidence comment une meilleure mesure de l'économie numérique pouvait contribuer à la réalisation d'objectifs stratégiques. Par exemple, un expert a indiqué que l'Indonésie, pendant sa présidence du Groupe des Vingt en 2022, souhaiterait évaluer les compétences numériques et les aptitudes à se servir des outils numériques et définir des mesures qui permettent aux pays d'en tirer le meilleur parti possible. Un expert a souligné que de nombreuses données statistiques sur l'économie numérique avaient une couverture géographique limitée et que les pays les moins avancés étaient désavantagés par leur manque de compétences, de capacités et d'infrastructures en matière de mesure.

Point 4

Prochaines étapes de la mise en application du *Manuel pour la production de statistiques sur l'économie numérique 2020*, établi par la CNUCED

13. Dans sa présentation du *Manuel pour la production de statistiques sur l'économie numérique 2020*, le secrétariat a donné des précisions sur l'utilisation du manuel pour le renforcement des capacités des organismes chargés de produire des statistiques officielles sur le commerce électronique et l'économie numérique. Le manuel traitait, entre autres questions nouvelles, du commerce électronique, du commerce des services fournis par voie numérique et de l'utilisation de sources de données innovantes, telles que les données transactionnelles et les données expérimentales. Il contenait aussi plus d'exemples concernant des pays en développement que la livraison précédente, ce qui témoignait des progrès rendus possibles grâce à cette dernière et aux formations qui l'avaient accompagnée³.

14. Le secrétariat a fait observer que la CNUCED se servait du manuel comme base d'élaboration de cours de formation, déclinés en une version pour la formation en présentiel et une version pour la formation à distance, dans le cadre du programme Train for Trade. Le manuel et le matériel de formation avaient été rédigés en anglais, mais il était prévu de les traduire au moins en français et en espagnol dans les meilleurs délais. Le manuel servirait non seulement de support de formation, mais aussi de document de référence pour la CNUCED dans le cadre de ses services consultatifs et pour les parties prenantes dans le domaine des statistiques sur l'économie numérique. Par exemple, il pourrait aider à la coordination entre les systèmes statistiques nationaux, être un outil d'auto-évaluation de l'exhaustivité et de l'exactitude des données, ou encore un aide-mémoire dans la gestion des processus statistiques. Le manuel complétait d'autres documents d'orientation et documents-cadres du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement. Le secrétariat a exposé au Groupe de travail le processus d'élaboration du matériel de formation en ligne utilisé dans le cadre du programme Train for Trade. Entre autres atouts, ce programme se caractérisait par un système de gestion des contenus à code source ouvert, qui minimisait les coûts ; une longue expérience des méthodes d'apprentissage mixte en plusieurs langues ; la formation de réseaux et de communautés de pratique, notamment par la formation des formateurs. Le cours sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique viendrait s'ajouter aux cours déjà disponibles en lien avec le commerce électronique et les statistiques, tels que les cours consacrés aux meilleures pratiques en matière de commerce électronique, aux aspects juridiques du commerce électronique, à l'identité numérique mise au service du commerce et du développement, et au commerce des services.

15. Le secrétariat a indiqué que la CNUCED comptait s'appuyer autant que possible sur des partenariats pour diffuser et traduire le manuel et mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités dont celui-ci révélerait la nécessité. En 2021, la CNUCED avait prévu de lancer, en collaboration avec le Fonds d'équipement des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme d'économie numérique pour le Pacifique, qui serait l'un des premiers cas d'utilisation du manuel pour des activités de formation. Ce programme visait à favoriser le développement d'économies numériques inclusives dans le Pacifique. Le secrétariat a invité les délégations qui le souhaitaient à manifester leur intérêt pour une assistance technique au renforcement des capacités dans le domaine des statistiques sur le commerce électronique et l'économie numérique.

16. Les représentants du Costa Rica et du Kenya ont parlé des résultats des activités de renforcement des capacités menées par la CNUCED dans leurs pays. En 2017, le Costa Rica avait bénéficié de l'assistance technique de la CNUCED pour la mesure du commerce des services fournis par voie numérique. La banque centrale avait su aller plus loin et avait fait figurer les données recueillies dans son offre statistique annuelle. Le Costa Rica était ainsi

³ Le manuel était destiné au personnel des organismes nationaux de statistique chargé de produire des statistiques sur les TIC, aux producteurs de statistiques sur les entreprises, le commerce, l'industrie et les services, aux producteurs de données relevant d'autres entités des systèmes statistiques nationaux et aux utilisateurs des données.

l'un des pays où la collecte de données sur le sujet, qui couvraient la période 2017-2020, était la plus avancée. Par exemple, le Costa Rica pouvait établir la part des services fournis par voie numérique au-delà de ses frontières par des experts voyageant à l'étranger ; il pouvait aussi suivre l'augmentation de la part des services fournis par voie numérique dans l'économie nationale et déterminer de manière plus détaillée les services et les types d'entreprises concernés, le nombre d'emplois créés et la contribution des entreprises situées dans des zones économiques spéciales. Les données servaient à l'élaboration des politiques nationales, en contribuant à évaluer le retour sur investissement et les effets de politiques visant à favoriser le développement du commerce électronique et à créer des zones économiques spéciales. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les services fournis par voie numérique avaient permis à l'économie nationale d'acquiescer la résilience dont elle avait tant besoin, à une période où les recettes issues du tourisme étaient sérieusement réduites. L'un des grands enseignements tirés par le pays était qu'une alliance stratégique nationale, incluant les décideurs économiques et technologiques, était nécessaire pour pouvoir tirer parti des nouvelles données produites. En outre, des avantages découlaient de la large diffusion des données au secteur des entreprises et au public.

17. En 2016, la CNUCED avait aidé le Bureau kényan de statistique à mettre en œuvre, en collaboration avec l'autorité kényane des communications, ses premières enquêtes sur les TIC auprès des entreprises et du secteur public. Cela avait supposé de former des producteurs de données nationaux à la conception de questionnaires, à l'échantillonnage, à l'analyse des données et à la rédaction de rapports. Il en était résulté une base méthodologique solide pour la production de statistiques sur les TIC au Kenya. L'exercice avait aussi eu pour résultats positifs de faire reconnaître internationalement la validité et la comparabilité des données produites et de faciliter les travaux futurs, compte tenu des bases solides qui avaient été posées, tout en conservant la possibilité d'ajouter des indicateurs nationaux. Le représentant kényan a signalé qu'un appui technique était encore nécessaire pour évaluer l'état de préparation à l'ère électronique et mesurer le commerce électronique aux niveaux mondial et transfrontalier, mesurer le commerce électronique du point de vue des entreprises, et former à la meilleure façon d'intégrer des sources de données autres que les enquêtes.

18. Il a ensuite été question des besoins et des demandes de renforcement des capacités en matière de mesure de l'économie numérique, ce qui a notamment donné lieu aux interventions suivantes :

a) Une délégation a remercié la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la CNUCED d'avoir déjà pu faire bénéficier son pays des principes méthodologiques et des orientations fournis dans le manuel ainsi que d'avoir donné des conseils à l'organisme palestinien de statistique pour la préparation de son enquête sur les TIC auprès des entreprises. Elle a indiqué qu'un appui supplémentaire serait nécessaire pour la mise en œuvre de l'enquête et la production des données ;

b) Une autre délégation a exprimé son intérêt pour la mesure du commerce électronique et des services électroniques et a demandé l'appui de la CNUCED pour faire avancer les mesures engagées en République dominicaine. Elle s'est aussi félicitée de la possibilité de participer à des projets de formation des formateurs et au partage de données d'expérience avec d'autres pays, par exemple dans le cadre d'ateliers régionaux ;

c) Un expert a accueilli avec satisfaction le manuel de la CNUCED et ses principes méthodologiques et a insisté sur la nécessité d'une formation complémentaire au vu de l'importance croissante de l'économie numérique dans les stratégies nationales ;

d) Une délégation a indiqué que la Fédération de Russie avait bénéficié de l'assistance technique de la CNUCED pour la préparation d'une enquête sur les TIC auprès des entreprises et avait pu établir et publier des données concernant les effets du passage au numérique sur le produit intérieur brut. Ces données étaient disponibles gratuitement sur le site Web de l'institut russe de la statistique. La délégation a dit qu'il serait très appréciable que le manuel de la CNUCED soit traduit en russe ;

e) Une autre délégation a insisté sur la nécessité d'améliorer la production de données relatives au commerce numérique dans tous les pays les moins avancés, compte tenu de leurs capacités très limitées et de leurs ressources budgétaires restreintes. Même les pays peu préparés au passage au numérique avaient besoin de données de référence pour élaborer des politiques propres à promouvoir le commerce électronique et le secteur des TIC, et déterminer dans quelle mesure ils résorbaient la fracture numérique. La délégation a demandé que le Burundi puisse bénéficier d'une assistance technique pour la mise en œuvre du manuel, notamment pour la mise en place d'un dispositif national de coordination qui garantisse que les acquis de la formation soient préservés et exploités durablement. Elle a insisté sur le fait que les problèmes de connectivité des pays les moins avancés devaient être pris en considération dans l'offre de formations en ligne ;

f) Le secrétariat a encouragé les délégations à tirer parti des possibilités de renforcement des capacités offertes par la CNUCED et invité celles qui étaient intéressées à lui soumettre des demandes écrites, en présentant de manière aussi détaillée que possible les priorités et les besoins de leurs pays.

Point 5

Utilisation de sources de données autres que les enquêtes en complément des moyens usuels de mesure du commerce électronique et de l'économie numérique

19. Le Groupe de travail s'est intéressé à l'utilisation de sources de données autres que les enquêtes, en complément des sources de données traditionnelles, pour la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, et a mis en évidence les avantages et inconvénients. Le secrétariat a ouvert le débat en faisant remarquer que de grandes quantités de données étaient produites automatiquement dans le monde par l'intermédiaire des transactions électroniques, des plateformes d'intermédiation, des médias sociaux et des moteurs de recherche, mais qu'une grande partie de ces données étaient dupliquées et difficiles à exploiter à des fins statistiques. De plus, les données n'avaient que faire des frontières et les principales plateformes numériques, pour la plupart hébergées aux États-Unis d'Amérique, exploitaient les données d'utilisateurs de pays en développement. La réflexion sur les moyens de dissocier les flux de données et d'essayer d'en tirer des statistiques utiles ne faisait que commencer.

20. Le secrétariat a fait observer que des données isolées étaient peu utiles, et que les statisticiens nationaux et les organisations internationales devaient donc trouver des moyens intelligents de recueillir des données, en particulier sur le commerce international, de manière coordonnée. L'économie numérique poussait les milieux statistiques et politiques à réfléchir à de nouveaux modèles de gouvernance des données, en particulier des ensembles discrets de données qui étaient considérés comme utiles pour tous, par exemple parce qu'ils aidaient à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. La gouvernance des données impliquait de différencier les données ayant valeur de produit et les données ayant valeur de bien public, et devait garantir la qualité, la pertinence et la robustesse de ces données, tout en préservant des relations de confiance entre les fournisseurs, les producteurs et les utilisateurs de données. Le secrétariat a aussi fait observer que les méthodes de production de statistiques, qui faisaient traditionnellement appel à des données issues d'enquêtes et, dans une certaine mesure, à des données administratives, devaient être élargies à de nouvelles sources de données et techniques d'obtention de données.

21. Un expert a exposé les travaux du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle, qui avait créé une plateforme de collaboration internationale pour l'élaboration de statistiques officielles à partir de nouvelles sources de données et de méthodes innovantes, notamment dans le cadre de suivi des objectifs de développement durable. Le Comité d'experts avait constitué des groupes de travail, chacun chargé d'une question particulière, élaborait des formations et mettait en place des pôles régionaux physiques. La participation aux groupes de travail était ouverte à tous les acteurs du domaine de la statistique, et la Division de statistique de l'ONU se félicitait en particulier de l'intérêt manifesté par les pays en développement. Les groupes de travail s'intéressaient notamment

aux données de téléphonie mobile, à l'utilisation des données issues des lecteurs de codes-barres et au moissonnage du Web pour l'obtention de statistiques sur les prix, à l'accès aux données du secteur privé mondial, aux techniques de préservation de la vie privée et aux activités de formation et de développement des compétences. L'expert a signalé que le groupe de travail sur les données de téléphonie mobile avait établi un guide pratique pour la production de statistiques officielles à partir de ces données, et avait créé un wiki. Tous ces travaux avaient pour but de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable 9 et 17. L'expert a indiqué que le Comité d'experts souhaitait élargir la portée de l'exercice à l'obtention de données auprès d'autres secteurs économiques au niveau mondial et approfondir la granularité des données recueillies.

22. Un autre expert a parlé du projet de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les mégadonnées, qui visait à mesurer l'économie numérique à partir des données du plus grand marché en ligne de la région. Il a fait observer que l'économie numérique nécessitait des outils de mesure innovants, qui ne se limitaient pas aux indicateurs de connectivité et permettaient d'obtenir des informations utiles sur les activités en ligne, la transition numérique des entreprises, la technologie financière et d'autres questions. La pandémie de COVID-19 rendait plus urgent le besoin de telles informations, notamment pour évaluer la résilience de l'économie et la reprise de l'activité. Le projet de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes visait à renforcer les capacités des organismes nationaux de statistique à l'aide d'exercices pilotes de moissonnage du Web. Bien que d'application complexe, le moissonnage du Web se présentait comme une technique très prometteuse pour l'obtention d'informations détaillées en temps voulu. Le projet avait permis de recueillir des informations précieuses, qu'il aurait été impossible d'obtenir autrement, au sujet de la croissance du commerce électronique induite par les effets de la pandémie. À mesure que les données disponibles se feraient plus nombreuses, il serait peut-être possible de mesurer l'activité numérique des travailleuses et travailleurs indépendants, ou de relier les données Web aux registres des entreprises existants. Le projet montrait que les données, de plus en plus disponibles et d'une diversité sans précédent, pouvaient aider à comprendre les nouveaux paradigmes économiques. L'expert a fait remarquer que les mégadonnées et les statistiques traditionnelles avaient des objectifs différents et se complétaient et que, pour faire face à l'innovation dans le domaine des données, les systèmes et institutions statistiques devaient s'adapter et se doter de nouvelles capacités et compétences.

23. Une délégation a indiqué que le Brésil, qui avait participé au projet de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les mégadonnées, avait procédé à une mesure du commerce électronique par l'analyse des données relatives aux noms de domaine, laquelle avait nécessité la coopération de l'organisme national de gestion des noms de domaine et permis de déterminer si les entreprises ayant un site Web menaient ou non des activités de commerce électronique. L'utilisation de nouvelles sources de données posait des difficultés méthodologiques. La dissociation des mégadonnées à des fins statistiques n'était pas impossible, mais s'annonçait une tâche complexe. Le Brésil prenait des mesures concrètes en vue d'améliorer chaque exercice statistique, par exemple en facilitant les choses pour les personnes interrogées, en reliant les bases de données et les enquêtes traditionnelles, et en tenant compte des activités de commerce électronique sur les médias sociaux.

24. Au cours des débats qui ont suivi, le Groupe de travail est convenu que les méthodes de production de statistiques devaient être repensées afin que nouvelles sources de données puissent être prises en considération. Dans certains cas, cela pourrait nécessiter des réformes structurelles des systèmes statistiques nationaux. Les pays en développement feraient sans doute face à des problèmes de coûts, que ce soit pour l'accès aux données ou l'obtention d'infrastructures matérielles telles que des serveurs, à des problèmes de souveraineté des données et de respect de la vie privée, et à des problèmes de compétences. En outre, l'utilisation des mégadonnées ne devrait pas faire oublier les principes fondamentaux d'un système statistique solide.

25. À titre d'exemple de la manière d'accéder à des données privées, un expert a mentionné les accords bilatéraux d'échange de données qui avaient été conclus par l'Office statistique de l'Union européenne avec quatre grandes plateformes en ligne de recherche d'hébergements de courte durée. Les quatre entreprises internationales en question étant

actives dans le secteur touristique dans le monde entier, une initiative de l'Office statistique de l'Union européenne avait été jugée préférable à la mise en relation de chacun des organismes nationaux de statistique de l'Union européenne avec chacune de ces entreprises.

26. Il est ressorti des débats qu'il était essentiel que les statisticiens nationaux renforcent continuellement leurs compétences professionnelles pour être capables d'exploiter de nouvelles sources de données. Les statisticiens des pays en développement auraient sans doute besoin de recevoir plus de soutien de la part des organisations internationales et de leurs collègues de la communauté statistique. La coopération et les partenariats interinstitutions étaient essentiels aux niveaux national, régional et international, comme le montraient les projets sur les mégadonnées portés à la connaissance du Groupe de travail.

27. Les participants ont constaté que la crise de la COVID-19 avait contraint les organismes nationaux de statistique à produire plus de données de qualité, actualisées, fiables et ventilées, sur le commerce électronique et l'économie numérique. L'innovation dans le domaine des données ouvrait de nouvelles possibilités, qui auraient pu être négligées par les méthodes traditionnelles, et apparaissait comme inévitable. L'utilisation des mégadonnées jouerait un rôle central dans la transformation des activités de production de statistiques, en fournissant des apports pertinents et en imposant de repenser la gouvernance des données. Les pays en développement auraient besoin d'aide pour rendre leurs systèmes statistiques mieux à même d'exploiter d'autres sources de données (par un changement de méthode ou l'acquisition de logiciels), d'établir des relations de confiance entre les fournisseurs et les producteurs de données, et de convertir les données en indicateurs robustes et d'intérêt public.

Point 6

Thèmes à examiner par le Groupe de travail

28. Conformément à son mandat, le Groupe de travail s'est entretenu des thèmes qu'il pourrait examiner à ses réunions futures en vue de les soumettre au Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique pour examen à sa cinquième session. Le Groupe intergouvernemental d'experts déciderait des points de l'ordre du jour provisoire de la troisième réunion du Groupe de travail.

29. Les participants ont souligné qu'il était important de partager plus largement les données d'expérience et les informations sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique au cours des futures réunions et ont proposé que le point 3 de l'ordre du jour, « Progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique », devienne un point permanent de l'ordre du jour du Groupe de travail. Au cours des réunions futures, il serait également bon de maintenir la pratique consistant pour les pays à partager leurs données d'expérience concernant l'utilisation de nouvelles techniques de mesure de l'économie numérique et l'adoption de protocoles de collecte, de traitement et de diffusion des données. Par exemple, une délégation a proposé de faire partager les résultats obtenus par la République dominicaine en matière de mesure des activités numériques des petites et moyennes entreprises par l'extrapolation d'échantillons de données issues d'enquêtes auprès des ménages. Les participants ont fait observer que des exemples concrets de mesure de l'impact de l'économie numérique sur des secteurs économiques particuliers, comme les secteurs de l'immobilier et de l'assurance, seraient les bienvenus. En outre, il serait appréciable d'en savoir plus sur les activités des organisations intergouvernementales et des organismes statistiques nationaux visant à la mise en place de dispositifs de transfert de données issues de fournisseurs de technologies (par exemple d'opérateurs de téléphonie mobile et de plateformes d'intermédiation numériques), en particulier sur les accords et protocoles d'accord relatifs au transfert de données et les accords de non-divulgaration. Les participants ont considéré qu'il serait souhaitable de disposer de plus d'exemples de moissonnage du Web en tant que technique complémentaire de collecte de données.

30. Plusieurs délégations ont fait observer qu'il était nécessaire de mieux prendre la mesure de la dimension de genre dans le commerce électronique et l'économie numérique, de manière à mieux comprendre comment les femmes participaient à l'économie numérique, ainsi que d'instaurer des politiques d'appui, par exemple pour promouvoir l'entrepreneuriat

féminin dans le secteur du commerce électronique. Ces informations statistiques étaient également importantes pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable relatif à l'égalité des sexes.

31. Compte tenu de ce qui avait été dit, le secrétariat a proposé de poursuivre les discussions en vue d'une définition de l'économie numérique à des fins statistiques, à la fois pour clarifier la production des données nationales et parvenir à une meilleure comparabilité internationale des données.

32. Outre les propositions de fond, une délégation a insisté sur la nécessité et l'importance de disposer de ressources pédagogiques telles que des manuels et des ensembles d'outils dans un plus grand nombre de langues officielles. Les États membres pourraient ainsi mieux comprendre le contenu des supports de formation et mieux tirer parti des activités de renforcement des capacités. Le secrétariat a affirmé qu'il ferait tout son possible pour traduire les documents dans les langues officielles de l'ONU, sous réserve de la disponibilité des ressources, et a encouragé les autres organisations internationales à traduire également leurs manuels ou lignes directrices dans toute la mesure du possible. Parallèlement, le secrétariat a demandé aux délégations de faire preuve de compréhension, car il ne serait pas possible de traduire les exposés qui avaient été faits par les experts pendant la réunion du Groupe de travail.

33. Une autre délégation a proposé que le secrétariat s'emploie, en collaboration avec les missions permanentes à Genève, à garantir une continuité de représentation en ce qui concernait les experts qui participaient aux réunions du Groupe de travail. Le secrétariat a suggéré que les délégations puissent faire passer le même message dans les systèmes statistiques de leurs pays afin de coordonner et de maintenir leur représentation dans le Groupe de travail.

Point 7

Adoption du résumé du Président

34. Le Groupe de travail a décidé que le Président rendrait compte des débats sous la forme d'un résumé, qu'il établirait à l'issue de la réunion. Il a autorisé le Président et la Vice-Présidente/Rapporteuse à finaliser le résumé, qui serait soumis à la cinquième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique.

Conclusion

35. En conclusion, le Groupe de travail a établi que, pour mesurer l'évolution de l'économie numérique, les pays devaient renforcer leurs capacités en permanence ; la science des données était de plus en plus importante pour la production de statistiques pertinentes ; pour pouvoir exploiter de nouvelles sources de données, les pays en développement avaient besoin que les partenaires de développement ainsi que les organisations régionales et internationales leur apportent un appui, notamment en leur facilitant l'accès aux données du secteur privé et en leur fournissant des conseils.

36. À la lumière des débats tenus à sa deuxième réunion, le Groupe de travail a considéré que le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique voudrait peut-être examiner les propositions suivantes :

a) Inviter les partenaires de développement à contribuer au financement des formations, des traductions des ressources pédagogiques, et des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique basées sur le *Manuel pour la production de statistiques sur l'économie numérique 2020* ;

- b) Prier le Groupe de travail d'examiner à sa prochaine réunion les quatre thèmes suivants :
- i) Progrès accomplis par les organisations internationales compétentes dans la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, y compris dans la fourniture de ressources pédagogiques en plusieurs langues ;
 - ii) Définition de l'économie numérique à des fins statistiques ;
 - iii) Dispositifs visant à mettre en œuvre des techniques de moissonnage du Web et à faciliter les transferts de données entre fournisseurs et producteurs de données en vue de la production de statistiques officielles sur le commerce électronique et l'économie numérique ;
 - iv) Évaluation de la dimension de genre dans le commerce électronique et l'économie numérique.

Annexe I

Liste des participants à la deuxième réunion du Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la réunion :

Afghanistan	Fédération de Russie	Pérou
Afrique du Sud	Gambie	Portugal
Albanie	Inde	République de Moldova
Azerbaïdjan	Indonésie	République dominicaine
Bangladesh	Jamaïque	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Belgique	Kenya	Sénégal
Bolivie (État plurinational de)	Lesotho	Sri Lanka
Brésil	Liban	Suisse
Burundi	Lituanie	Tchéquie
Cambodge	Maroc	Tunisie
Canada	Maurice	Turquie
Congo	Mexique	Uruguay
Costa Rica	Mongolie	Venezuela (République bolivarienne du)
Djibouti	Népal	Viet Nam
Égypte	Nicaragua	Zambie
Émirats arabes unis	Niger	Zimbabwe
Espagne	Oman	
État de Palestine	Pays-Bas	

2. Les organisations intergouvernementales et les organismes des Nations Unies et entités apparentées ci-après étaient représentés à la réunion :

Département des affaires économiques et sociales
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Commission européenne de l'Union européenne
Union internationale des télécommunications
Association latino-américaine d'intégration
Organisation de coopération et de développement économiques
Centre statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe
Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Union postale universelle
Organisation mondiale du commerce.

3. Les organisations intergouvernementales, les organisations de la société civile, les entités du secteur public et les établissements universitaires ci-après étaient représentés à la réunion :

BASIS [Bangladesh Association of Software and Information Services] E-commerce Alliance
Devstat, Services de conseil statistique, Espagne
Global Express Association
Groupe d'initiative commune Cadire, Cameroun

ICT Data

International Network for Standardization of Higher Education Degrees

Nova School of Business and Economics, Portugal

Organisation camerounaise de promotion de la coopération économique internationale

University of the Western Cape, Afrique du Sud

Vertical Web Media

Village Suisse ONG

WHD Excellence Consulting

World Wide Web Foundation

Annexe II

Liste des ressources partagées et citées en référence à la deuxième réunion du Groupe de travail

Brésil, Centre régional d'études sur le développement de la société de l'information, enquêtes sur l'utilisation des TIC par les entreprises, disponibles à l'adresse <https://www.cetic.br/en/pesquisa/empresas/publicacoes/>.

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2020, *Tracking the Digital Footprint in Latin America and the Caribbean : Lessons Learned from Using Big Data to Assess the Digital Economy* (publication des Nations Unies, Santiago), disponible à l'adresse <https://www.cepal.org/en/publications/45484-tracking-digital-footprint-latin-america-and-caribbean-lessons-learned-using-big>.

Union internationale des télécommunications, 2020, *Manuel pour la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies* (Genève), disponible à l'adresse https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/manual/ITUManualHouseholds2020_F.pdf.

Organisation de coopération et de développement économiques, *Going digital toolkit*, disponible à l'adresse <https://goingdigital.oecd.org/>. Les pays partenaires intéressés par le *Going Digital Toolkit* peuvent écrire à l'adresse goingdigital@oecd.org.

Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation mondiale du commerce et Fonds monétaire international, 2020, *Handbook on measuring digital trade*, disponible à l'adresse <https://www.oecd.org/sdd/its/Handbook-on-Measuring-Digital-Trade.htm>.

CNUCED, 2020, *COVID-19 and e-commerce : Findings from a survey of online consumers in nine countries*, disponible à l'adresse https://unctad.org/system/files/officialdocument/dtlstictinf2020d1_en.pdf.

CNUCED, 2021a, « The UNCTAD B2C e-commerce index 2020 : Spotlight on Latin America and the Caribbean », *Technical Notes on ICT for Development No. 17*, disponible à l'adresse https://unctad.org/system/files/official-document/tn_unctad_ict4d17_en.pdf.

CNUCED, 2021b, « Estimates of global e-commerce 2019 and preliminary assessment of COVID-19 impact on online retail 2020 », *Technical Notes on ICT for Development No. 18*, disponible à l'adresse https://unctad.org/system/files/official-document/tn_unctad_ict4d18_en.pdf.

CNUCED, 2021c, *Manual for the Production of Statistics on the Digital Economy 2020*, version révisée (publication des Nations Unies, numéro de vente E.21.II.D.15, Genève), disponible à l'adresse <https://unctad.org/webflyer/manual-production-statistics-digital-economy-2020>.

CNUCED, eTrade for all, profils de pays, disponibles à l'adresse <https://etradeforall.org/fr/profils-de-pays/>.

CNUCED, « Le projet Train for Trade en Asie du Sud-Est », disponible à l'adresse <https://tft.unctad.org/fr/projects/trainfortrade-project-in-south-east-asia/>.

CNUCED, Train for Trade, Inscription aux cours, à l'adresse <https://tft-reg.unctad.org/>.

CNUCED, Train for Trade, « Statistiques du commerce », disponibles à l'adresse <https://tft.unctad.org/fr/projects/statistiques-du-commerce-2015-present/>.

Plateforme mondiale des Nations Unies, « Data for the world », disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/bigdata/un-global-platform.cshtml>. De plus amples informations concernant les cours en ligne actuellement élaborés par le Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle (cours sur les données de téléphonie mobile, les données issues des lecteurs de codes-barres et le moissonnage du Web) sont disponibles sur la page « Training, competencies and capacity development », sous « Task Teams ». Les

organismes nationaux de statistique qui souhaitent rejoindre les groupes de travail peuvent écrire à <mailto:BigData@un.org>.

Plateforme mondiale des Nations Unies, cours gratuits en ligne sur les techniques de préservation de la vie privée, à l'adresse <http://courses.openmined.org>.

Union postale universelle, Tableau de bord mensuel des achats et ventes par correspondance, disponible à l'adresse <https://marketplace.officialstatistics.org/upu-monthly-postal-trade>.

Union postale universelle, Statistiques postales, disponibles à l'adresse <https://www.upu.int/fr/Union-postale-universelle/Activit%C3%A9s/Recherche-et-publications/Statistiques-postales>.

Organisation mondiale du commerce, Assistance technique pour la mesure du commerce numérique, à l'adresse <https://tamis.wto.org/fr/form/activity-request/create>.
